



Bulletin technique de la Chambre d'Agriculture de région Alsace
N°3 du 11 mars 2014 –3 pages

GRANDES CULTURES

FLASH ' CULTURES

Le temps doux enregistré depuis quelques jours devrait persister jusqu'à la fin de la semaine et permettre un développement rapide des cultures, mais aussi permettre d'intervenir dans vos parcelles si nécessaire, en particulier pour les interventions herbicides (mécaniques ou chimiques), et pour les régulateurs dans les parcelles les plus précoces.

Blé

Les stades des blés des parcelles du réseau régional BSV vont de début à fin tallage selon la date de semis. Le stade épi 1 cm devrait être atteint dès le début de la semaine prochaine pour les blés semés début octobre et seulement début avril pour ceux de début novembre. Cela indique une avance d'environ 10 jours par rapport à l'historique mais pas plus, car la croissance des céréales est non seulement conditionnée par la température mais aussi et surtout par la photopériode, c'est-à-dire la longueur du jour.

CEREALES
Régulateur à base de C5
Ressemis dans les zones ennoyées
COLZA
Charançon de la tige
INFO'BIO
Semis sous couvert

Régulateurs C5

La lutte contre la verse prend en compte plusieurs facteurs de risque : la variété, la densité de pieds/m^2, la fertilisation azotée et sa répartition (les apports importants au tallage et début montaison accentuent le déséquilibre C/N des tiges), et le climat à la montaison (le manque de lumière courant montaison contribue à l'étiolement des tiges).

Sensibilité des variétés à la verse
Peu sensibles : Oregrain, Fluor, Premio, Altigo, Cellule, Hyxpress
Moyennement sensibles : Expert, Apache, Sy moisson, Bermude, Hyxtra, Hyxpress, Adagio, Alixan, Aubusson, Accroc, Rubisko, Caphorn, Graindor, Alixan, Soissons, Arezzo, Hybery, Pakito.
Sensibles : Illico, Hystar, Adhoc, Sokal, Goncourt, Aligator, Arlequin, Solehio.

Préconisations

A ce jour, seules les parcelles les plus précoces sont au stade où on peut commencer à envisager un traitement avec un régulateur à base de C5. Même si le temps ensoleillé actuel limite les risques de verse, les blés semés tôt sont ceux qui ont le plus tallé et qui présentent aujourd'hui le risque le plus important.
Dans les parcelles qui ont démarré leur redressement, il est possible d'intervenir avec un produit à base de C5. Dans les rares parcelles qui approchent le stade « épi 1 cm », on appliquera la pleine dose dès cette semaine. Dans les parcelles en redressement (épi à quelques millimètres), on pourra appliquer la semi-dose dès cette semaine,

Nom des rédacteurs : Gérald HUBER - Félix MEYER – Alain WEISSENBERGER

(*) La Chambre d'agriculture de région Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Chambre d'agriculture de région Alsace
▪ Siège et Site du Bas-Rhin
2 rue de Rome - BP 30022 - SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG Cédex
▪ téléphone : 03 88 19 17 17 ▪ fax : 03 88 83 30 54
▪ Site du Haut-Rhin
11, rue Jean Mermoz -BP 80038
68127 STE CROIX EN PLAINE
▪ téléphone : 03 89 20 97 00 ▪ fax : 03 89 20 97 01
▪ mail : direction@alsace.chambagri.fr ▪ Site internet : www.alsace.chambagri.fr
▪ Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

GRILLE DE RISQUE VERSE ARVALIS		NOTE	VOTRE PARCELLE
VARIÉTÉS	PEU SENSIBLE	0	
	MOYENNEMENT SENSIBLE	3	
	TRÈS SENSIBLE	6	
			+
NUTRITION AZOTÉE	RISQUE D'EXCÈS D'ALIMENTATION AZOTÉE*	3	
	BONNE MAÎTRISE DE LA DOSE D'AZOTE	0	
			+
DENSITÉ DE VÉGÉTATION ET VIGUEUR	PEUPLEMENT ÉLEVÉ ET FORT TALLAGE	4	
	PEUPLEMENT NORMAL	2	
	PEUPLEMENT LIMITANT ET/OU FAIBLE TALLAGE	0	
		NOTE TOTALE =	

RISQUE VERSE	
≤ 3	TRES FAIBLE
4 à 6	FAIBLE À MOYEN
7 à 9	MOYEN À ELEVE
10 et +	TRES ELEVE

et intervenir avec une demi-dose immédiatement après le stade épi 1 cm.

Pour les situations les plus tardives, un point plus précis sera fait dans les prochains bulletins.

Colza

L'avance des colzas se confirme cette semaine encore. La montaison est désormais engagée sur toutes les parcelles. Les boutons accolés, qu'ils soient cachés ou non par les dernières feuilles, sont observés dans 60 % des parcelles du réseau d'observation.

Charançons de la tige

Les températures printanières ont favorisé la colonisation des colzas par les charançons de la tige. On peut aujourd'hui considérer que la phase d'envahissement principale des cultures a eu lieu car des captures ont été relevées dans près de 80 % des colzas suivis, avec parfois un nombre d'individus important (Les captures enregistrées sont présentées dans le tableau ci-après). **Les colzas étant tous au stade sensible, on peut donc** considérer que le risque est élevé dans les parcelles qui n'ont pas fait l'objet d'une protection spécifique récente.

Préconisations

Le traitement contre les charançons devrait être réalisé. A la fin de la semaine, il sera probablement trop tard.

Méligèthes

Les premiers méligèthes sont observés dans les cuvettes. Cela doit inciter à observer la présence de ces insectes sur la culture car l'analyse du risque se base sur le nombre moyen de méligèthes par plante et l'état végétatif de la culture. Le piégeage en cuvette est uniquement un indicateur de présence mais ne présage pas du niveau de risque. D'après les informations remontées par le BSV, la colonisation des colzas par les méligèthes n'a pas débuté.

Préconisations

Le risque est pour l'instant faible et tout traitement spécifique est inutile. La surveillance s'impose dès que les boutons sont visibles dans la parcelle.

Que faire dans les parcelles de céréales ennoyées ou dans les parcelles de céréales mal implantées ?

Après l'hiver très humide, la question du ressemis d'une partie ou de la totalité de certaines parcelles de blé peut, dans certains cas, se poser. En sortie d'hiver, on recherche normalement un peuplement de 200 et 250 pieds/m², mais des densités de l'ordre de 80 pieds/m² peuvent présenter un potentiel acceptable si l'année est correcte.

Comment estimer votre peuplement ?

$$\text{Densité} = \frac{100 \times \text{nombre de pieds sur 1m}}{\text{Ecartement entre 2 lignes}}$$

NB : faire plusieurs comptages pour avoir une meilleure idée

En dessous de cette densité, un ressemis peut être envisageable (avec tous types de culture ou de couvert de printemps suivant vos besoins). Néanmoins, les charges engagées ne seront pas systématiquement payées par la marge dégagée sur la nouvelle culture. Le choix d'un éventuel ressemis sur une partie de la parcelle dépend de la surface que cela représente mais aussi des désherbages déjà réalisés. En fonction du produit utilisé, un labour peut être obligatoire suivant la culture de remplacement choisie.

Pour plus de détails n'hésitez pas à consulter votre technicien.

INFO'BIO

Le semis sous couvert

Quelle espèce ?

L'espèce retenue pour cette technique est le trèfle blanc. Son coût d'implantation n'est pas élevé. Il ne pourra aucunement gêner la récolte et se multiplie par stolons permettant de couvrir le sol vigoureusement pendant l'interculture.

Quand semer ?

Le semis doit être effectué après le dernier passage de désherbage mécanique. La terre fine obtenue est favorable au contact graine/sol. Ainsi si la parcelle est propre, le semis peut être fait tôt (stade tallage du blé) avec des espèces à pousse lente (trèfle blanc et minette). Il est aussi important de considérer le recouvrement et l'ombrage de la culture en place. Si une culture est étouffante (méteil, seigle, triticale), il est préférable de semer le plus tôt possible.

Les printemps secs perturbent les semis sous couvert. Il paraît opportun d'avancer la date de semis pour que la légumineuse prenne un bon départ.

Comment semer ?

En fonction du matériel disponible sur l'exploitation, deux méthodes d'implantations sont envisageables : semis à la volée avec un semoir de type Delimbe ou avec un semoir pneumatique disposé sur la herse étrille. Le semis au semoir à céréale semble faire des levées plus régulières et homogènes mais n'est pas compétitif en termes de temps. Lors d'un printemps sec, il est recommandé de rouler afin de favoriser le contact graine/sol. La dose de semis pour le trèfle blanc sera de 4 kg/ha.

Le préalable essentiel à la réussite de cette technique est de s'assurer de la propreté de la parcelle dans laquelle sera effectué le semis sous couvert car dans le cas contraire la réussite est compromise.



Trèfle blanc géant 6 semaines après la moisson

Nom des rédacteurs : Gérald HUBER - Félix MEYER – Alain WEISSENBERGER

(*) La Chambre d'agriculture de région Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Chambre d'agriculture de région Alsace

▪ **Siège et Site du Bas-Rhin**
2 rue de Rome - BP 30022 - SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG Cédex
▪ **téléphone** : 03 88 19 17 17 ▪ **fax** : 03 88 83 30 54

▪ **Site du Haut-Rhin**
11, rue Jean Mermoz -BP 80038
68127 STE CROIX EN PLAINE
▪ **téléphone** : 03 89 20 97 00 ▪ **fax** : 03 89 20 97 01

▪ **mail** : direction@alsace.chambagri.fr ▪ **Site internet** : www.alsace.chambagri.fr
▪ **Heures d'ouverture** : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h